

le Collège Agricole de la Nouvelle-Ecosse en 1888, le Collège Agricole du Manitoba en 1903, le Collège Macdonald de Ste-Anne de Bellevue, Qué., en 1907. Le Collège Agricole de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., le premier de ce genre au Canada et le second sur ce continent, existait depuis 1859 et l'Institut Agricole d'Oka, depuis 1890. Le Collège Vétérinaire d'Ontario, fondé à Toronto en 1862, fut l'une des premières institutions de son genre sur le continent; pendant de nombreuses années la plupart de ses élèves venaient des Etats-Unis. En 1908, il fut acquis par le gouvernement d'Ontario et en 1922 a récemment été transféré à Guelph.

C'est sous la forme de travaux manuels pour les garçons que l'apprentissage des métiers s'introduisit à l'école; on y adjoignit pour les filles l'initiation aux soins du ménage. A l'origine, ces travaux manuels avaient surtout pour but d'apprendre aux enfants l'usage des outils; c'était tout à la fois une agréable diversion à leurs études en même temps qu'un moyen pour l'élève de manifester ses aptitudes. Un programme de travaux manuels fut établi dans les écoles d'Ontario en 1883 et en 1891 dans celles de la Nouvelle-Ecosse, où il devint obligatoire en 1893 pour les candidats instituteurs faisant leurs études de pédagogie. Dans les provinces des prairies cet exemple fut suivi dès les premières années de ce siècle.

Mais ce fut au cours de la seconde décennie de ce siècle que l'enseignement technique et professionnel prit un large essor. Après la publication du rapport du Dr Seath sur l'"éducation au point de vue industriel" et le rapport de la commission d'enquête de 1910 sur l'"enseignement technique et professionnel" publié en 1913, l'enseignement technique fit de rapides progrès, accélérés par l'aiguillon de la nécessité des fabrications pendant la guerre. Dès 1915, l'enseignement professionnel dans Ontario était professé dans les écoles d'apprentissage, dans les écoles techniques et dans les écoles d'art; la même année, une grande école technique s'ouvrait à Toronto. Les écoles techniques Kelvin et St-John, de Winnipeg, datent de 1911 et la grande école technique de Montréal de la même année.

Aide du gouvernement fédéral.—Quoique l'instruction du peuple soit du ressort des provinces, le gouvernement fédéral, comprenant l'importance nationale de l'enseignement professionnel, fournit des fonds supplémentaires pour l'accomplissement de cette œuvre. En 1913 fut passée la loi d'instruction agricole attribuant aux provinces \$10,000,000, payables en dix ans, pour favoriser l'enseignement agricole. En 1919, une somme égale fut votée en faveur de l'enseignement technique; payable en dix années, elle est distribuée entre les provinces proportionnellement à leur population, à la condition toutefois que le subside fédéral n'exécède jamais les sommes dépensées par une province à cet effet. Ces subventions ont beaucoup contribué à pousser l'intérêt des autorités provinciales dans cette direction; à l'heure qu'il est l'enseignement professionnel est partout prospère, surtout dans les provinces manufacturières de l'est.

Les institutions d'enseignement technique régies par les dispositions de la loi sur l'enseignement technique de 1919 (9-10 George V, chap. 73) possédaient 56,744 élèves durant l'année scolaire terminée le 30 juin 1921; 61,961 en 1922; 70,300 en 1923; 79,829 en 1924; 88,024 en 1925; 88,961 en 1926 et en 1927 96,682 (Tableau 10).